



CONSEIL UNIVERSITAIRE

P.-V. 2024-04

FINAL

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire tenue le 7 mai 2024
À la salle 3632 du pavillon Louis-Jacques-Casault

Séance du Conseil universitaire du 7 mai 2024

Présences :

Amouzou, Kossi amegnona rodrigue	Morin, Charles M.
Bastien, Josée	Morin, Jean-François
Beaulieu, Marie-Claude	Morin, Jean-Frédéric
Bergeron, Cathia	Noah Bissemi, Nicolas
Bernier, Carmen	Papagerakis, Petros
Bonneau, Guy	Pastinelli, Madeleine
Boudreault, Nathalie	Philippe, Éric
Brin, Colette	Pilote, Annie
Brouillet, Eugénie	Pinson, Guillaume
Campana, Aurélie	Plaisance, Andrée
Charette, Louise	Poirier, Patricia
D'Amours, Sophie	Poulin, Diane
Darveau, André	Rainville, Simon
Dionne-Berlinguette, Louis Paul	Richard, Darren Edward
Douville, Frédéric	Richer, Monique
Doyon, Maurice	Rodrigue, Marie-Josée
Emond, Céline	Roy, Denis
Faucher, Alain	Saucier, Linda
Fortier, Paul	Schneider, Cyril
Fougères, André	Senécal, Caroline
Gagnon, Michel	Sirois, Pauline
Gélinas, Nancy	Stylios, Alexandre
Gélineau, François	Tapp, Diane
Gomez-Perez, Muriel	Tiomo, Ingrid-Avila
Lacroix, René	Tremblay, Yves
Laflamme, Anne-Marie	Viau, Alain A.
Langlois, Luc	Viau-Guay, Anabelle
Martin, Hélène	Zaccarin, André
Méthot, Julie	

Absences motivées :

Beaulieu, Luc	Raymond, André
Faucher, Arianne	Roberge, Jacynthe
Naimi, Kevin	Sauvageau, Daphnée

Absences :

Euvrard, Elsa	Poitras, Julien
Lépinay, Frédéric	Pons, Frank
Paquin, Jonathan	Tchotourian, Ivan

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la présidente, Sophie D'Amours, rectrice, déclare la séance ordinaire du 7 mai 2024 ouverte à 8 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Une membre demande pourquoi la création du Comité sur la promotion et la protection de la liberté académique n'est toujours pas à l'ordre du jour. Elle suggère que le comité soit formé avec les candidatures recueillies à ce jour, même si cela entraîne des sièges vacants faute de candidatures.

Dès lors, la secrétaire générale propose à la présidence du Comité de gouvernance du Conseil universitaire l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Comité.

Éric Philippe propose, Frédéric Douville appuie,

CU-2024-53

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 mai 2024.

La proposition CU-2024-53 est adoptée à l'unanimité.

3. Communications de la présidente (DA-2024-174)

La présidente souhaite la bienvenue aux nouvelles personnes membres :

- Colette Brin, professeure, Faculté des lettres et des sciences humaines;
- Muriel Gomez-Perez, professeure, Faculté des lettres et des sciences humaines;
- Louise Charette, chargée de cours, Faculté des sciences de l'éducation;
- Andrée Plaisance, directrice adjointe, Bureau de la qualité des programmes (BQP);
- Daphnée Sauvageau, étudiante de 1^{er} cycle, présidente de la CADEUL; et
- Arianne Faucher, étudiante de 1^{er} cycle, vice-présidente aux affaires institutionnelles de la CADEUL.

La présidente revient sur la portion du Budget fédéral 2024 destinée aux investissements en recherche pour les cinq prochaines années. Cette enveloppe représente 3 G\$, soit une augmentation de 30 % répartie de manière progressive (3 % les premières années et 8 % les deux dernières années). Quelques-uns de ces investissements sont décrits comme suit :

- 1,8 G\$ sur cinq ans pour le financement des subventions de recherche alloué aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) (augmentation de 30 %);
- Augmentation de la valeur annuelle des bourses d'études de la maîtrise à 27 000 \$, du doctorat à 40 000 \$, et des bourses postdoctorales à 70 000 \$;
- Financement des bourses d'études et des subventions de recherche pour soutenir 1720 étudiantes et étudiants supplémentaires chaque année (augmentation de 30 % en termes du nombre de bourses).

La présidente attire l'attention sur la création d'un nouvel organisme consultatif pour améliorer la coordination entre les conseils subventionnaires de la recherche. Cette initiative apparaît notamment dans les recommandations du Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche. Ce nouveau Conseil consultatif sur la science et l'innovation permettra le développement de projets de recherche plus ambitieux, internationaux et interdisciplinaires.

D'autre part, la présidente souligne que le Canada a rejoint Horizon Europe en tant que pays associé. Il s'agit du plus important programme de financement de la recherche et de l'innovation au monde.

Toujours sur le plan de la recherche, la présidente annonce la création d'un nouveau Centre de recherche, celui du Centre national de primatologie pour la préparation aux pandémies (CNPPP). Le projet bénéficiera d'une subvention de 42 M\$ provenant de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et d'une contribution complémentaire du gouvernement du Québec, pour un total de 72 M\$. Avec ses composantes, dont un laboratoire de niveau de confinement biologique, le Centre permettra au Canada de renforcer son autonomie en matière de biosécurité et d'agir plus efficacement contre les menaces pandémiques.

Par ailleurs, la dernière visite au Canada du premier ministre français Gabriel Attal et de sa délégation officielle a été marquante par ces différents moments :

- Passage sur le campus de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, pour entendre les avancées dans le domaine de la technopédagogie exposées par la doyenne des sciences de l'éducation et ses collègues professeures et professeurs;
- Signature d'ententes de laboratoire internationaux associés : 1) LIA RESPIVIR : laboratoire sur la pathogenèse, le traitement et la prévention des infections virales respiratoires; et 2) LIA DECODEPAIN : laboratoire sur les neurotechnologies pour décoder la douleur et les troubles mentaux;
- Extension d'entente de collaboration scientifique impliquant le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Finalement, la présidente souligne un colloque international tenu la semaine dernière, portant sur l'agriculture, la biodiversité et la sécurité alimentaire. Parmi les personnes invitées, 250 personnes les plus influentes au monde de la Food and Agriculture Organization of the United et de plusieurs organisations de 39 pays étaient réunies à Québec pour établir le futur plan pour promouvoir l'agriculture durable, préserver la biodiversité et garantir la sécurité alimentaire pour toutes les populations.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- Les conséquences de l'augmentation des bourses d'études sur les subventions de recherche;
- La signification du développement de l'interdisciplinarité dans le contexte actuel.

3.1 Concours des Prix d'excellence en enseignement 2023

Prix Formation continue

Diffusion aux membres de la vidéo présentant le lauréat et la lauréate du prix :

- Antoine Pellerin, professeur agrégé à la Faculté de droit; et
- Josée Proulx, responsable de la formation pratique au Service de développement professionnel; tous deux présents dans la salle pour ce point.

3.2 Tableau de suivis du CU (DA-2024-175)

3.2.1 Écart des revenus 2021-2022 et 2024-2025 – Projet de budget 2024-2025

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances revient sur une question posée lors de la présentation du budget à la séance du CU du 9 avril dernier. Celle-ci concerne la variation des autres subventions et produits, soit un écart de 87 M\$ noté entre 2021-2022 et 2024-2025.

L'écart s'explique essentiellement par la comparaison de données réelles et de données budgétaires.

Le vice-recteur détaille le montant de 40 M\$ de subventions accordées pour des projets spécifiques, tels que le Centre d'études nordiques (CEN), l'établissement d'une station de recherche à l'île de Baffin et le Carrefour international Brian-Mulroney.

Par ailleurs, il note que la pandémie a amené une hausse du nombre d'étudiants et d'étudiantes et, par conséquent, des revenus provenant d'une hausse des frais de scolarité. Il note également une baisse au niveau des frais de déplacement par les professeurs et professeures. Ces surplus ont été placés dans d'autres Fonds, notamment les Fonds SC.

À retenir qu'en cours d'année, il y aura d'autres ajustements qui surviendront à la suite de la mise en œuvre du budget.

Une question d'un membre porte sur la prédiction de l'effectif étudiant et sur la moyenne versée à l'Université en révision annuelle.

3.3 Plan de travail des activités récurrentes du CU (DA-2024-176)

Le plan de travail des activités récurrentes du CU est déposé à titre informatif.

Ordre du jour courant

4. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil universitaire pour la période du 1^{er} au 31 mars 2024 (DA-2024-177)

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La provenance des fonds transférés et la nature des projets futurs au point 11 du rapport;
- L'Académie de la transformation numérique (ATN) : l'entente de services entre la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor et l'Université Laval au point 14 du rapport.

Anabelle Viau-Guay propose, Nicolas Noah Bissemi appuie,

CU-2024-54

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil universitaire pour la période du 1^{er} au 31 mars 2024 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2024-177.

La proposition CU-2024-54 **est adoptée** à la majorité des voix (48 pour, 3 abstentions).

5. Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024

Une membre demande un amendement au procès-verbal afin que les deux propositions qu'elle signale avoir faites, et non appuyées ni votées lors de la séance du 9 avril 2024, y figurent. Celles-ci concernent les points 2 (Adoption de l'ordre du jour) et 10.2 (Utilisation du huis clos au Conseil universitaire : recommandations du Comité de gouvernance du Conseil universitaire) dudit procès-verbal.

Par ailleurs, la secrétaire générale commente la raison pour laquelle l'adoption du procès-verbal du 9 avril apparaît à l'ordre du jour courant au lieu de la section sur consentement. Elle souhaite apporter une précision au point 11, qui concerne la publication sur le Web de l'Université Laval des procès-verbaux du CU. Comme le nom des personnes qui proposent ou appuient est noté, la secrétaire générale invite tout membre du CU, qui ne souhaite pas que son nom apparaisse au procès-verbal, à lui transmettre un courriel avant la publication du document.

Madeleine Pastinelli propose, Yves Tremblay appuie,

CU-2024-55

D'adopter le procès-verbal de la séance du 9 avril 2024 avec la demande de rectification.

La proposition CU-2024-55 **est adoptée** à la majorité des voix (41 pour, 2 contre, 9 abstentions).

6. Politique sur la conduite responsable en recherche, en création et en innovation à l'Université Laval : révision (DA-2024-178)

La vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation est accompagnée de Judith Paquet, agente en conduite responsable en recherche, pour la présentation de la politique révisée.

La vice-rectrice fait un bref historique de la version actuelle adoptée en 2018.

En vue de la révision quinquennale, des consultations ont débuté en juin 2023. Les personnes et groupes suivants ont été interpellés :

- Les personnes représentantes des centres affiliés;
- Les responsables des comités d'éthique (humains, animaux et conflits d'intérêts);
- Les vice-doyens et vice-doyennes à la recherche;
- Les membres de l'exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL);
- Le bureau de la secrétaire générale;
- Les membres des trois commissions permanentes;

- Les membres de la communauté universitaire (consultation en ligne du 2 au 19 avril 2024).

La présente révision tient compte des modifications suivantes en matière de conduite responsable : 1) exigences des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux; 2) sous-entente au contrat d'affiliation entre l'Université Laval et les établissements hospitaliers affiliés; et 3) modifications de certains textes normatifs internes et externes (convention collective, règlements, lois) pour conformité.

La vice-rectrice parcourt la politique révisée en résumant chacune des modifications proposées. Celles-ci portent entre autres sur :

- Le préambule;
- Les valeurs de fondement de la Politique et leurs définitions;
- Les objectifs de la Politique;
- Certaines définitions changées ou reformulées;
- Les responsabilités des membres de l'Université et du Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation;
- L'ordre des principes de la conduite responsable;
- Le processus de gestion des allégations;
- Les critères de recevabilité d'une allégation.

La vice-rectrice revient sur la nomination de la « personne chargée de la conduite responsable en recherche » (PCCRR) à adopter par le Conseil d'administration, conformément à la procédure prévue par règlement en élaboration. Ce règlement, inspiré de celui concernant l'Ombudsman, précisera le rôle de la PCCRR et la composition du comité-conseil. En attendant que la PCCRR soit nommée, une personne a été désignée par la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation. Il s'agit de Lyne Létourneau, vice-doyenne aux études de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

La présidente du Conseil propose que le projet de règlement définissant le processus de nomination de la PCCRR soit soumis au CU pour recommandation au CA, compte tenu de l'indépendance du rôle accordé à cette personne.

Le président de la Commission de la recherche et la présidente de la Commission des études, également présidente par intérim de la Commission des affaires étudiantes, confirment les échanges eus entre les membres des commissions et l'agente en conduite responsable en recherche à propos des modifications proposées à la politique.

La vice-rectrice ajoute que la version de la politique révisée a été bonifiée pour donner suite aux commentaires des membres des commissions.

Les questions et commentaires des membres portent sur :

- La clarification de certaines définitions ou dispositions prévues dans la politique, notamment en ce qui concerne la conformité des conventions collectives;
- L'usage d'expressions qui laissent place à de multiples interprétations subjectives et à des décisions arbitraires;
- L'usage de formulations restrictives ou incompatibles à l'égard de la liberté académique;
- La clarification du nom du règlement en élaboration;
- La procédure de nomination de la PCCRR et de son substitut s'il y a lieu;

- L'indépendance de la PCCRR;
- La possibilité de la participation du Comité de gouvernance du CU (CGCU) aux enjeux de gouvernance contenus dans la politique (rôle de la PCCRR, gestion des plaintes anonymes, etc.);
- Le rôle du VRRCI dans le processus de la conduite responsable en regard des plaintes;
- La différence entre les manquements et les principes reconnus en matière de conduire responsable;
- Les critères de recevabilités;
- La réputation et le respect de la confidentialité pour la personne mise en cause;
- Le délai de traitement et les droits et recours de la personne visée par une allégation;
- Les enjeux dans la vérification de non-respect de la conduite responsable en recherche;
- La liste des manquements et les recommandations des différents Comités de protection des animaux de l'Université Laval (CPAUL);
- Les rapports à être produits par le comité;
- La mention sur l'intelligence artificielle (IA) dans les principes de la politique;
- Les recommandations du comité démissionnaire;
- Le rôle du CU dans l'adoption d'une politique;
- Les différentes versions de la politique révisée;
- La date limite pour soumettre la politique adoptée.

À la suite des discussions, la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation propose d'ajouter une référence spécifique aux membres du SPUL conformément à la lettre d'entente dans la section de la gestion des allégations de manquement à la politique.

De plus, elle propose de définir le nom du règlement de la PCCRR en cours d'élaboration qui s'inspirera de celui de l'Ombudsman.

À la suite des échanges, une proposition dûment appuyée est faite afin de reporter le vote sur l'adoption de la Politique.

Maurice Doyon propose, Cyril Schneider appuie,

CU-2024-56

De reporter le vote sur l'adoption de la révision de la *Politique sur la conduite responsable en recherche, en création et en innovation de l'Université Laval* à une séance ultérieure, afin de réexaminer certaines sections de la *Politique* soumise à la suite des éléments soulignés lors de la séance ordinaire du Conseil universitaire du 7 mai 2024.

La proposition CU-2024-56 **est adoptée** à la majorité des voix (27 pour, 22 contre, 1 abstention).

En raison de l'heure tardive, la présidente du Conseil universitaire propose de reporter les points 8, 10 et 11 à une séance ultérieure.

Après consultation des membres, personne ne s'objecte à la suggestion.

7. Programme de maîtrise en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire : création

7.1 Présentation de la doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

La doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ) est accompagnée de Christine Hamel, vice-doyenne aux études, pour la présentation du programme de maîtrise en éducation au préscolaire en enseignement au primaire.

La doyenne rappelle les impacts causés par la pénurie de personnel enseignant au Québec. À titre informatif, le ministère de l'Éducation estime que les universités du Québec devront former au cours des prochaines années, 1 900 personnes de plus que les 3 300 formées annuellement, et ce, pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée en enseignement. Les besoins sont pressants tout autant dans la région de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Présentement, il y a plus de 100 personnes de la région, en éducation au préscolaire ou en enseignement au primaire, qui enseignent sans être titulaires d'une autorisation d'enseigner (avec « tolérance d'engagement »), qui ne sont pas qualifiées ou en cours de qualification. Ce décompte n'inclut pas les personnes qui font des suppléances.

Afin d'offrir une voie accélérée d'accès au brevet d'enseignement du Québec à des titulaires d'un baccalauréat sans passer par le baccalauréat déjà offert de 120 crédits répartis sur quatre ans pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC), la FSÉ a conçu une nouvelle maîtrise. Celle-ci comprend 60 crédits (14 crédits de stages et 6 crédits de rapport de fin d'études). La formation offerte en formule comodale peut également être suivie à temps complet ou partiel. Aucun lien d'emploi ou aucune expérience au sein d'un établissement d'enseignement n'est exigé pour l'admission. L'implantation envisagée à la session d'automne 2024, permettra de qualifier non seulement des personnes déjà dans le système, qui enseignent sur « tolérance d'engagement », mais aussi d'attirer des gens qui veulent se réorienter en enseignement.

Une question d'un membre porte sur la relation entre le développement de ce programme et les enveloppes visées du budget propres aux Sciences de l'éducation.

7.2 Avis de la Commission des études (DA-2024-179)

La présidente de la Commission des études mentionne la rencontre préliminaire tenue avec la vice-doyenne aux études de la FSÉ pour répondre aux diverses questions de la Commission. Celles-ci portaient particulièrement sur le peu de crédits accordés présentement au programme selon le processus de reconnaissance des acquis.

La Commission des études reconnaît la pertinence du programme et apprécie ses modalités flexibles à temps complet, sous une formule comodale et avec la supervision de stage à distance.

La FSÉ dispose déjà de l'ensemble des ressources humaines pour ce programme. Il est à noter que des cheminements semblables sont lancés depuis 2020. L'un d'eux est le programme de maîtrise qualifiante en enseignement au secondaire.

Nonobstant l'approbation par le CU, ce programme devra être approuvé par le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAFPE), le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur pour le financement.

Un commentaire d'un membre porte sur la date d'implantation du programme et la période d'inscription des étudiants et étudiantes.

Carmen Bernier propose, Anne-Marie Laflamme appuie,

CU-2024-57

De recevoir l'Avis de la Commission des études sur la création du programme de maîtrise en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, tel qu'il figure au document DA-2024-179.

La proposition CU-2024-57 **est adoptée** à la majorité des voix (40 pour, 2 abstentions).

7.3 Recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes fait siennes les recommandations de la Commission des études.

Nancy Gélinas propose, Carmen Campana appuie,

CU-2024-58

D'approuver la création du programme de maîtrise en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, tel que présenté à l'Annexe 1 de l'Avis de la Commission des études;

De délivrer, sous réserve d'une recommandation favorable des autorités compétentes, conformément à l'article 222 des Statuts de l'Université Laval, le grade de M. Ed. à toute personne ayant satisfait aux exigences dudit programme;

De rattacher le programme de maîtrise en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire à la Faculté des sciences de l'éducation; et

De confier au Comité exécutif le soin de fixer la date d'implantation du programme de maîtrise en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, une fois reçues les approbations du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement, du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur.

La proposition CU-2024-58 **est adoptée** à la majorité des voix (40 pour, 1 contre, 2 abstentions).

8. Programmes de formation des infirmières praticiennes spécialisées (maîtrise et DESS): évaluation périodique

8.1 Rapport de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

8.2 Plan d'action du doyen de la Faculté des sciences infirmières

Point reporté à une séance ultérieure du Conseil universitaire.

9. Programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gouvernance et gestion des marchés publics offert en collaboration avec l'ÉNAP : création

9.1 Présentation du vice-doyen par intérim à l'enseignement, aux affaires étudiantes et aux agréments internationaux de la Faculté des sciences de l'administration

Le vice-doyen par intérim à l'enseignement, aux affaires étudiantes et aux agréments internationaux de la Faculté des sciences de l'administration présente le programme de diplôme d'études supérieures spécialisée (DESS) en gouvernance et gestion des marchés publics offert en collaboration avec l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

L'ÉNAP a déjà un microprogramme dans le domaine de la gestion des marchés publics. Comme elle ne possédait pas toutes les ressources nécessaires à la création d'un DESS complet, cette dernière a approché l'Université Laval pour négocier une entente de partenariat.

Le programme de DESS exige les mêmes critères d'admission pour les deux institutions. Plus spécifiquement, il comporte 10 cours totalisant 30 crédits. Ceux-ci sont répartis en huit cours obligatoires et deux cours à option. La moitié des cours obligatoires et à option sera donnée par l'Université et l'autre moitié par l'ÉNAP.

Le comité de programme spécifique pour ce DESS sera composé d'un professeur ou d'une professeure de chacune des institutions.

Un commentaire d'une membre porte sur la provenance du diplôme obtenu au terme du programme.

9.2 Avis du comité-conseil de la Commission des études (DA-2024-180)

La présidente de la Commission des études reconnaît au nom du comité-conseil la pertinence socio-économique systémique institutionnelle du projet de programme. La collaboration entre l'ÉNAP et la Faculté des sciences de l'administration (FSA), chacune dans son domaine d'expertise, est très intéressante, de même que la répartition des crédits à 50 % dans chacune des institutions.

Le comité-conseil apprécie l'offre flexible du DESS et que les étudiantes et étudiants puissent choisir des cours dans les deux institutions. Cette formation s'inscrit par ailleurs dans les stratégies gouvernementales en matière de développement durable.

D'autre part, le comité-conseil s'est questionné sur l'asymétrie des cours offerts dans chacune des institutions.

De plus, dans le contexte de favoriser les études tout au long de la vie, il faudrait revoir le Règlement des études en vue des exigences de reconnaissance des acquis si ce type de partenariat et de formation courte devenait plus populaire.

Finalement, la présidente de la Commission des études précise qu'il n'y a aucun enjeu sur la faisabilité du programme, puisque les cours existent déjà de part et d'autre des deux institutions.

Alain Faucher propose, Darren Edward Richard appuie,

CU-2024-59

De recevoir l'Avis du Comité-conseil de la Commission des études sur la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gouvernance et gestion des marchés publics, tel qu'il figure au document DA-2024-180.

La proposition CU-2024-59 **est adoptée** à la majorité des voix (41 pour, 1 abstention).

9.3 Recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

La vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes fait siennes les recommandations du comité-conseil de la Commission des études.

Denis Roy propose, Michel Gagnon appuie,

CU-2024-60

D'approuver la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gouvernance et gestion des marchés publics offert conjointement avec l'École nationale d'administration publique, tel que présenté à l'Annexe 1 de l'Avis du Comité-conseil de la Commission des études;

De fixer à la session d'automne 2024, la date d'implantation du programme;

De délivrer, sous réserve d'une recommandation favorable des autorités compétentes, conformément à l'article 223 des Statuts de l'Université Laval, le diplôme d'études supérieures spécialisées en gouvernance et gestion des marchés publics à toute personne ayant satisfait aux exigences du programme;

De rattacher le programme à la Faculté des sciences de l'administration;

D'approuver l'entente entre l'Université Laval et l'École nationale d'administration publique régissant l'offre conjointe du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gouvernance et gestion des marchés publics;

D'autoriser la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes à y apporter toutes les modifications mineures requises; et

D'autoriser la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes à le signer pour et au nom de l'Université Laval.

La proposition CU-2024-60 est adoptée à la majorité des voix (37 pour, 1 contre, 3 abstentions).

**10. Politique d'appui à l'excellence sportive : abrogation
Modalités relatives à l'appui à la persévérance et à la réussite dans les études des étudiantes-athlètes et des étudiants-athlètes : adoption**

10.1 Recommandations de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes

Point reporté à une séance ultérieure du Conseil universitaire.

11. Regroupement québécois de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines (PROTEO-ULaval) : évaluation périodique

11.1 Avis de la Commission de la recherche

11.2 Recommandations de la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation

Point reporté à une séance ultérieure du Conseil universitaire.

Huis clos de consentement

Nominations

12. Professeurs et professeures émérites (17) (DA-2024-181)

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-61

De nommer Michel Alary de la Faculté de médecine, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-61 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-62

De nommer Michèle Aubin de la Faculté de médecine,
comme professeure émérite de l'Université Laval (DA-
2024-181).

La proposition CU-2024-62 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-63

De nommer Nicole Benhamou de la Faculté des
sciences de l'agriculture et de l'alimentation, comme
professeure émérite de l'Université Laval (DA-2024-
181).

La proposition CU-2024-63 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-64

De nommer Louis-Philippe Boulet de la Faculté de
médecine, comme professeur émérite de l'Université
Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-64 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-65

De nommer Bruno Bourassa de la Faculté des sciences
de l'éducation, comme professeur émérite de
l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-65 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-66

De nommer Claude H. Côté de la Faculté de médecine, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-66 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-67

De nommer Luc Côté de la Faculté de médecine, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-67 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-68

De nommer Michel Dorais de la Faculté des sciences sociales, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-68 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-69

De nommer Guy Doré de la Faculté des sciences et de génie, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-69 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-70

De nommer Lise Fillion de la Faculté des sciences infirmières, comme professeure émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-70 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-71

De nommer Michel Fortin de la Faculté des lettres et des sciences humaines, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-71 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-72

De nommer Gilles Gauthier de la Faculté des sciences et de génie, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-72 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-73

De nommer Dominique Goubau de la Faculté de droit, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-73 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-74

De nommer Daniel Mercure de la Faculté des sciences sociales, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-74 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-75

De nommer Silvio Normand de la Faculté de droit, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-75 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-76

De nommer Yves Pouliot de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-76 **est adoptée.**

Denis Roy propose, Aurélie Campana appuie,

CU-2024-77

De nommer Réjean Tessier de la Faculté des sciences sociales, comme professeur émérite de l'Université Laval (DA-2024-181).

La proposition CU-2024-77 **est adoptée.**

13. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, Louis Paul Dionne-Berlinguette propose,

CU-2024-78

De lever la séance.

La proposition CU-2024-78 **est adoptée.**

La séance est levée à 12 h 15.

La présidente,

La secrétaire,

Sophie D'Amours

Monique Richer